

2

2 chemin de la Coudree
LD Le Bois de l'Eglise
16240
Villiers-le-Roux

6 Octobre 2026

À l'attention de M. Manceau

Objet : Projet éolien « des Sablines »

Nous vous écrivons aujourd'hui pour vous faire part de nos préoccupations concernant le projet éolien « des Sablines » à Villiers-le-Roux. Nous sommes favorables au développement de la production d'énergie propre et aurions volontiers soutenu, par exemple, un projet de parc solaire. Notre maison, située au Bois de l'Eglise, est la plus proche des éoliennes existantes parmi toutes les propriétés de la commune. Lorsque nous avons acheté cette maison, il n'y en avait aucune ; nous nous sommes installées ici précisément pour mener une vie plus paisible, tournée vers l'extérieur.

L'installation des éoliennes a considérablement altéré cette tranquillité. Nous voyons et, surtout, nous entendons le bruit des pales en rotation depuis tous les points de notre jardin et de nos champs, même lorsque le vent est faible.

En été (et tout particulièrement cette année, marquée par des températures très élevées), nous n'avons pas pu laisser les fenêtres de notre chambre ouvertes la nuit pour rafraîchir la pièce, en raison de ce même bruit. Nous avons perdu une grande partie de la tranquillité qui avait motivé notre installation ici.

Le projet de construire d'autres éoliennes, plus hautes, à proximité immédiate de celles existantes, signifie inévitablement que les quelques foyers déjà touchés le seront encore davantage. Les documents que nous avons consultés indiquent qu'au moins l'une des nouvelles éoliennes serait située de telle sorte que nous pourrions à la fois la voir et l'entendre. Nous subirions une augmentation des nuisances sonores provenant à la fois du nord et de l'ouest de notre propriété.

Deux agents immobiliers indépendants nous ont confirmé que la valeur de notre bien a déjà diminué en raison des éoliennes actuelles, et qu'elle baisserait encore davantage avec l'ajout d'éoliennes supplémentaires et plus hautes.

Nous ne tirons aucun avantage de l'énergie propre produite par ces éoliennes, et notre électricité ne nous coûte pas moins cher. Pourtant, nous en subissons tous les inconvénients.

Nous demandons qu'une réflexion plus approfondie soit menée sur l'emplacement des éoliennes envisagées, afin que les foyers du Bois de l'Église ne soient pas, une fois de plus, pénalisés de manière disproportionnée.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Helen Wainwright & Suzanne Bolton